



« À Chazelles-sur-Lyon, je peux dire et affirmer que tous nos défibrillateurs fonctionnent », insiste Jeanine Rongère, adjointe au maire. Photo Sarah Foughali

## Loire/Haute-Loire

# Défibrillateurs : coûts, entretien... comment gèrent les communes ?

En France, 500 000 défibrillateurs sont à disposition du public mais un tiers seraient hors-service. Coûts, entretien, formation du public, installer des défibrillateurs ne suffit pas à sauver des vies. Comment les communes de la Loire et de la Haute-Loire s'organisent pour répondre à cette question de santé publique ? Exemple à Chazelles-sur-Lyon.

Fin mai, *France Info* révèle dans un de ses articles que près d'un tiers des 500 000 défibrillateurs automatisés externes (DAE) français sont hors-service, d'après un audit réalisé par la société de maintenance Matecir Defibril. La raison ? Le manque d'entretien de ces appareils, et une législation encore assez floue. « L'obligation d'installer des défibrillateurs dans les lieux accueillant du public date de 2018. Géo'DAE, la base nationale où doivent être répertoriés les défibrillateurs, existe depuis 2022 », rappelle le docteur

Bruno Thomas-Lamotte, représentant d'ARLod (Association pour le recensement et la localisation des défibrillateurs).

**« Actuellement en France seulement 25 % des DAE sont répertoriés »**

Difficile d'estimer ce qu'il en est dans la Loire et en Haute-Loire. « Répertoriés dans Géo'DAE, les défibrillateurs incombent à l'exploitant de l'appareil, qu'il l'ait loué ou acheté, mais la plupart du temps ils ne savent pas qu'ils doivent le faire. Actuellement en France seulement 25 % des DAE sont répertoriés », informe le docteur Bruno Thomas-Lamotte. « Le nombre de dispositifs hors-service ou dysfonctionnels peut varier d'un département à l'autre », ajoute-t-il. Il reste tout de même à peu près certain que sur les 1 157 DAE enregistrés sur Géo'DAE dans la Loire, et les 260 dans la Haute-Loire, certains sont concernés par ces négligences.

**Une cinquantaine de points de contrôle pour un appareil**

Depuis le décret de 2018, la maintenance des DAE est obligatoire et à la charge de l'exploitant. Une obligation souvent méconnue. À Chazelles-sur-Lyon, la mairie ne veut prendre aucun risque. Depuis 2010, neuf appareils ont été installés dans cette commune de 5 000 habitants. Ces appareils, elle les loue à la société AlterDokeo médical pour 300 euros par an. « À l'achat, un défibrillateur avec capot nous coûterait 2 164 euros », indique Jeanine Rongère, adjointe au maire. En plus de la location et de l'installation, ce contrat locatif comprend la maintenance des appareils. Il ne s'agit pas seulement de vérifier que le voyant vert clignote, ce que surveille chaque semaine le chargé des sports à Chazelles-sur-Lyon. « Chaque appareil est contrôlé une fois par an. C'est une intervention de 45 minutes pendant laquelle un technicien vérifie que le DAE s'allume, que

les boutons, la batterie, les électrodes fonctionnent... Il y a quasi une cinquantaine de points de contrôle », détaille Thomas Christophe, dirigeant d'AlterDokeo médical. Ce contrat de location prévoit aussi le changement de l'appareil tous les cinq ans pour éviter son vieillissement.

Une procédure respectueuse des trois réclamations principales d'ARLod. « Nous aimerions qu'un texte de loi définisse clairement quelle est la formation des personnes en charge de la maintenance, quelles sont les opérations de maintenance à effectuer, et quelle est la fréquence de visite sur site », détaille le représentant d'ARLod.

**Un taux de survie passé de 2 % en 2007 à 7 % aujourd'hui**

« Les DAE, on en installe depuis que les non-médecins ont le droit de les utiliser c'est-à-dire depuis 2007 », relève le docteur Bruno Thomas-Lamotte.

Là où le bât blesse, c'est non seulement le manque d'entre-

# 1 157

**Le répertoire des défibrillateurs est incomplet. À ce jour, 1 157 appareils sont recensés dans la Loire.**

tien de certains appareils, mais aussi le manque de formation du public à leur utilisation. Pour le docteur, si le taux de survie des arrêts cardiaques est très vite passé de 2 à 7 % en France, c'est grâce à la formation dispensée par les communes lorsqu'elles installaient des défibrillateurs. « Aujourd'hui, ce taux stagne parce qu'il n'y a pas assez de réunions et d'informations », déplore-t-il.

Une lacune que Jeanine Rongère cherche à éviter. À Chazelles-sur-Lyon, lorsqu'un DAE est installé, une formation d'une heure est proposée par AlterDokeo pour les administrés.

● Sarah Foughali